

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

SEANCE DU 18 JUIN 2020

DELIBERATION N° 2020-66

Objet : Délibération relative à la modification de la grille d'évaluation de la transformation numérique des enseignements.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire,

Vu le décret n° 2014- 1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, et notamment son article 44,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2019-10 du 17 décembre 2019 du Conseil d'administration provisoire d'Université Côte d'Azur portant approbation du règlement intérieur provisoire d'Université Côte d'Azur – 3ème partie

Vu la délibération n° 2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n° 149-2020 du 3 février 2020, portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n°2020-38 du 14 avril 2020 relative aux modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur,

Vu l'avis favorable du Conseil académique du 5 mai 2020,

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président Formation

APPROUVE les modifications suivantes de la grille d'évaluation de la transformation des enseignements validée au Conseil d'Administration de l'UNS du 18 décembre 2018

- 1) **Modifier le mode de calcul de la prime associée au travail de transformation numérique** : Proposer une prime forfaitaire de 54h eqTD par UE et 36h eqTD par ECUE plutôt que d'associer 9h eqTD à chaque ECTS transformé. (Une phrase a été rajoutée en ce sens dans le paragraphe Objectifs, p1).
- 2) **Prendre en compte l'éventualité que le syllabus ne soit pas déployé sur tous les cours Moodle**, notamment ceux non modélisés en UE, ECUE comme c'est le cas pour l'IUT ou PolyTech, et proposer le cas échéant que les items demandés dans le syllabus soient renseignés directement dans le cours Moodle. (La dimension « Scénarisation et structuration pédagogique » a été modifiée en ce sens p2 et répliqué plus loin dans le texte dès que nécessaire).
- 3) **Inciter à la diversification des activités pédagogiques proposées aux étudiants** en revoyant les critères de validation des niveaux 2 et 3 de la dimension « Activités pédagogiques ». Au moins deux types différents d'activités sont requis pour valider le niveau 2 et au moins trois pour valider le niveau 3 (cf p4).
- 4) **Laisser plus de choix aux enseignants dans les modalités d'accompagnement et de suivi des étudiants**. Dans la dimension « Accompagnement, Suivi et Tutorat », le conditionnement des choix faits au niveau 1 pour valider les niveaux 2 et 3 a été supprimé et de nouvelles propositions de modalités de suivi des étudiants ont été ajoutées. Au niveau 4, plusieurs combinaisons possibles d'activités d'accompagnement et de suivi sont proposées, l'idée étant toujours de souligner l'importance de la remédiation. (Les 4 niveaux ont été reformulés de la dimension « Accompagnement, Suivi et Tutorat » en ce sens p5).

La grille d'évaluation actualisée est annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 24 voix pour et 5 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 29

Fait à Nice, le 18 juin 2020

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2020-66**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 8 juillet 2020

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 8 juillet 2020

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Grille d'évaluation de la transformation des enseignements

version 2 du 10/02/2020

Objectifs

Le but est de produire une grille qui servira à valider qu'une UE ou un ECUE a bien été transformé(e).

La validation sera effectuée par le Centre d'Accompagnement Pédagogique (CAP) et L@UCA, mais la grille doit être lisible par tout un chacun pour guider les enseignants dans leur transformation.

Si la transformation de l'enseignement est validée, elle permettra d'effectuer l'enseignement sous la nouvelle forme en conservant le paiement des heures maquettes pour l'enseignant ainsi que l'attribution d'une « prime » de 54h eqTD pour une UE (6 ECTS) et 36h pour un ECUE (non rattaché à des ECTS).

La grille doit être incitative et ne pas avoir de trop hautes exigences dans un premier temps. Elle évoluera au fil du temps.

La grille doit pouvoir s'appliquer à différentes modalités pédagogiques qu'elles soient hybrides ou complètement à distance.

Remarque

Le but de la grille n'est pas d'évaluer les enseignants et encore moins d'évaluer la qualité du contenu de l'UE et de l'ECUE. La grille mise en place a pour objectif d'évaluer uniquement la transformation pédagogique de l'enseignement.

Pour garantir cela,

- La mesure n'est pas automatique, seuls les responsables des UE et ECUE pourront solliciter l'évaluation de leur enseignement.
- L'évaluation portera uniquement sur les modalités pédagogiques de l'enseignement pas sur les compétences de l'enseignant ni sur le contenu disciplinaire de l'enseignement.

Propositions

Il est proposé de concevoir une grille composée de 5 catégories. Chaque catégorie sera décrite sur au moins 3 niveaux auxquels seront associés un certain nombre de points selon le schéma suivant :

- Niveau 1 (5 points)
- Niveau 2 (10 points)
- Niveau 3 (15 points)
- Niveau 4 (20 points)

Des points bonus pourront être attribués pour certains éléments de la transformation non essentiels et donc n'entrant pas dans la description d'un niveau dans une catégorie. Ces points seront comptabilisés dans le score global mais n'entrent pas dans le score d'une des 5 catégories.

L'ensemble des points bonus ne pourra pas excéder 10 points.

Validation

La transformation d'une UE ou un ECUE sera validé(e) si chaque catégorie obtient un score minimal de 10 points (niveau 2) et si le score global est au moins égal à 60 points.

Le niveau 1 a été maintenu pour signifier une étape intermédiaire entre le cours non transformé et l'exigence actuelle de la transformation.

Evolution future de la grille

Il sera possible de faire évoluer la grille pour refléter l'évolution des pratiques en ajoutant des niveaux aux catégories et en augmentant les exigences au niveau du score et cela que ce soit sur le score global ou sur les scores à atteindre dans chaque catégorie.

Cela permettra de conserver la grille actuelle au cours du temps et permettra d'accompagner petit à petit la transformation des enseignements en faisant évoluer les exigences minimales pour avoir un « cours transformé » et en obtenir la validation.

Accompagnement de la transformation

Le CAP et L@UCA accompagnent les enseignants et enseignants-chercheurs dans la transformation de leur(s) enseignement(s). Plusieurs actions sont mises en place et elles seront complétées par d'autres au fil du temps et des besoins du corps enseignant :

- ✓ Organisation de séminaires bimensuels pour favoriser les échanges sur les meilleures pratiques en pédagogie active.
- ✓ Mise en place de cours en autoformation pour prendre en main les outils numériques accompagnant la transformation des enseignements.
- ✓ Organisation d'ateliers pédagogiques sur les fondamentaux de l'enseignement et de l'apprentissage sur la scénarisation et sur les approches et les outils de pédagogie active.
- ✓ Organisation du DU [o] « Enseigner et Apprendre à l'Université » proposant aux enseignants et enseignants-chercheurs du Supérieur une réponse à leur désir de cultiver leurs connaissances et compétences en pédagogie.

Grille

Comment lire la grille ?

Chaque catégorie de la grille est accompagnée d'une courte description. Elle se décompose en « Niveaux » eux-mêmes pouvant être décomposés en critères (●). Pour valider un niveau, il faut remplir l'ensemble des conditions d'un des critères (●) du niveau. Les critères (≡) représentent des manières alternatives pour atteindre chaque niveau, ils sont donc indépendants les uns des autres. Remplir plusieurs critères (≡) d'un même niveau n'offre pas d'avantages supplémentaires.

À cela s'ajoute la section « Bonus », qui n'a pas de niveau et où les points de chaque critère (●) se cumulent et s'ajoutent au score final.

Scénarisation et structuration pédagogique

Description :

Cette catégorie va évaluer la scénarisation pédagogique de l'enseignement, sa structure et vérifier si les éléments essentiels sont bien fournis aux étudiants.

Niveau 1 (5 points)

- Les acquis d'apprentissage sont renseignés (Moodle ou syllabus si existant). L'enseignement est scénarisé (divisé en modules ou chapitres d'une façon claire) dans l'onglet Contenu et Activités du syllabus si existant et modélisé en ligne sur le LMS.

Niveau 2 (10 points)

- Les acquis d'apprentissage et les prérequis sont renseignés (Moodle ou syllabus si existant). L'enseignement est scénarisé (divisé en modules ou chapitres d'une façon claire) dans l'onglet Contenu et Activités du syllabus si existant et modélisé en ligne sur le LMS. Les informations Présentation générale sont également renseignées pour cet enseignement (Moodle ou syllabus si existant).

Niveau 3 (15 points)

- Les acquis d'apprentissage et les prérequis sont renseignés (Moodle ou syllabus si existant). L'enseignement est scénarisé (divisé en modules ou chapitres d'une façon claire) dans l'onglet Contenu et Activités du syllabus si existant et modélisé en ligne sur le LMS. Les informations Présentation générale sont également renseignées pour cet enseignement (Moodle ou syllabus si existant). Un test de positionnement initial est écrit pour cet enseignement et proposé (Moodle ou syllabus si existant).

Niveau 4 (20 points)

- Les acquis d'apprentissage (suivant le référentiel de compétences) et les prérequis sont renseignés (Moodle ou syllabus si existant). L'enseignement est scénarisé (divisé en modules ou chapitres d'une façon claire) dans l'onglet Contenu et Activités du syllabus si existant et modélisé en ligne sur le LMS. Les informations Présentation générale sont également renseignées pour cet enseignement (Moodle ou syllabus si existant). Un test de positionnement initial est écrit pour cet enseignement et proposé (Moodle ou syllabus si existant). Plusieurs chemins pédagogiques ont été définis pour prendre en compte des diversités dans la population des étudiants.

Supports de cours / ressources

Description :

Cette catégorie va évaluer la forme des supports de cours et des ressources fournies aux étudiants. La diversité de la forme des supports et des sources permet de mieux accompagner les étudiants dans leurs diverses démarches d'apprentissage.

Niveau 1 (5 points) :

- Des supports (textes, fichiers numériques, diapositives de cours, ...) sont en ligne sur le LMS Moodle. Chaque support est associé précisément à un chapitre de l'enseignement de manière à couvrir l'intégralité de ce dernier. Les supports devront être dans des formats facilement exploitables par les étudiants (exemple pdf).

Niveau 2 (10 points) :

- L'ensemble des critères énoncés au niveau 1 complété des éléments suivants : des ressources externes (références de livres, articles, lien vers supports de cours d'autres enseignants, ressources des UNT ou de Canal U...) sont en ligne sur le LMS Moodle et associées précisément à un chapitre de l'enseignement. Ces ressources externes devront être accessibles gratuitement et sans contrainte aux étudiants (ressources libre, livre disponible à la BU, ...). L'onglet Matériel et ressources du syllabus a été complété.

Niveau 3 (15 points) :

- L'ensemble des critères énoncés au niveau 2 complété des éléments suivants : des enregistrements multimédia (audio, vidéo, ...) faits par l'enseignant pour introduire des parties de l'enseignement ou pour expliquer certains concepts sont en ligne sur le LMS Moodle et associés précisément à un chapitre de l'enseignement. Les supports multimédia (audio, vidéo) produits par l'enseignant seront hébergés sur la

plateforme UNS.POD de l'université ou sur Canal U.

Niveau 4 (20 points) :

- L'ensemble des critères énoncés au niveau 3 complété des éléments suivants : Les enregistrements multimédia (audio, vidéo, ...) faits par l'enseignant couvrent maintenant l'intégralité de l'enseignement sont en ligne sur le LMS Moodle et chacun d'eux est associé précisément à un chapitre de l'enseignement.

Activités pédagogiques

Description :

Cette catégorie va évaluer la manière de travailler avec les étudiants. L'implication active des étudiants dans leur apprentissage permet de responsabiliser ces derniers par rapport à leurs démarches d'apprentissage.

Niveau 1 (5 points) :

- Les consignes des activités en présentiel et les supports des activités en présentiel (ppt d'une séance de TD, texte à analyser...) sont en ligne sur le LMS Moodle.

Niveau 2 (10 points) :

- Les activités pédagogiques ne se limitent pas à des activités en présentiel. **Au moins deux types différents** d'activités en ligne sont proposées de manière complémentaire ou alternative aux activités en présentiel. L'onglet Contenu et activités du syllabus (si existant) a été complété avec ces activités.

Niveau 3 (15 points) :

- Les activités pédagogiques ne se limitent pas à des activités en présentiel. **Au moins trois types différents** d'activités en ligne sont proposées de manière complémentaire ou alternative aux activités en présentiel. Ces activités incluent également des exercices d'autoévaluation et d'entraînement (WIMS, tests Moodle, devoirs avec évaluation formative) pour chaque partie du cours. L'onglet Contenu et activités du syllabus (si existant) a été complété avec ces activités.

Niveau 4 (20 points) :

- Des activités pédagogiques avancées sont mises en œuvre (méthodes actives, classe inversée, pédagogie par projet...) et ne se limitent pas à des activités en présentiel. Ces activités incluent également des exercices d'autoévaluation et d'entraînement (WIMS, tests Moodle, devoirs avec évaluation formative) pour chaque partie du cours ainsi que des activités avancées présentes sur le LMS (atelier Moodle,...). L'onglet Contenu et activités du syllabus (si existant) a été complété avec ces activités.

Accompagnement, suivi des étudiants et tutorat

Description :

Cette catégorie va évaluer la manière d'accompagner les étudiants lors des travaux à distance que ce soit pour un enseignement hybride ou un enseignement complètement à distance.

Niveau 1 (5 points) :

- La partie Remédiation de l'onglet Objectifs du syllabus (si existant) a été complétée et l'une des méthodes ci-dessous est utilisée pour l'accompagnement et le suivi des étudiants :

- ✓ Un forum de Questions-Réponses est associé à l'enseignement sur le LMS animé par l'enseignant.
- ✓ Un espace dédié (« Pour vous aider », « Pour aller plus loin ») sur Moodle avec des ressources supplémentaires.
- ✓ Un espace de feedback animé par les étudiants est proposé sur l'espace de cours.
- ✓ Une FAQ reprenant les principales questions posées en présentiel, sur le forum ou en TD est proposée en ligne.

Niveau 2 (10 points) :

- La partie Remédiation de l'onglet Objectifs du syllabus (si existant) a été complétée et l'une des méthodes ci-dessous est utilisée pour l'accompagnement et le suivi des étudiants :
 - ✓ Un espace dédié sur Moodle avec des ressources supplémentaires et des activités pédagogiques.
 - ✓ Une séance synchrone d'échange/régulation (chat, webconference) est proposée aux étudiants au moins une fois pendant la durée du cours.
 - ✓ Deux des méthodes proposées au Niveau 1 sont utilisées.

Niveau 3 (15 points) :

- La partie Remédiation de l'onglet Objectifs du syllabus (si existant) a été complétée et l'une des méthodes ci-dessous est utilisée pour l'accompagnement et le suivi des étudiants :
 - ✓ Un repérage des étudiants en difficulté est réalisé par l'enseignant et un dispositif adapté est proposé
 - ✓ Des séances régulières de remédiation/régulation en grands ou petits groupes sont effectuées régulièrement que ce soit en présentiel (usage des BVE), ou en ligne (chat, webconférences).
 - ✓ Un espace dédié sur Moodle avec des ressources supplémentaires et des activités pédagogiques avec rétroaction (diffusion de corrections type, diffusion des meilleurs résultats étudiants, paramétrage des tests...).

Niveau 4 (20 points) :

- La partie Remédiation de l'onglet Objectifs du syllabus (si existant) a été complétée et l'une des méthodes ci-dessous peut être utilisée pour l'accompagnement et le suivi des étudiants (d'autres combinaisons sont possibles) :
 - ✓ Un forum de Questions-Réponses associé à l'enseignement sur le LMS Moodle animé par l'enseignant, ainsi qu'un espace de feedback par les étudiants sur le cours. Enfin, des séances de remédiation/régulation en grands ou petits groupes sont effectuées régulièrement que ce soit en présentiel (usage des BVE), ou à distance (webconférences).
 - ✓ Un espace dédié (« Pour vous aider », « Pour aller plus loin ») sur Moodle avec des ressources supplémentaires, des activités pédagogiques avec rétroaction (diffusion de corrections type, diffusion des meilleurs résultats étudiants, paramétrage des tests ...).
 - ✓ Mise en place d'un tutorat en ligne en lien avec les étudiants des années supérieures, accompagné d'un forum de Questions-Réponses associé à l'enseignement sur le LMS Moodle. De plus, la rétroaction sur les activités des apprenants fonctionne dans l'enseignement (diffusion de corrections type, diffusion des meilleurs résultats étudiants, ...)
 - ✓ Une FAQ et une séance synchrone d'échange/régulation (chat, webconference) est proposée aux étudiants au moins une fois pendant la durée du cours. Un repérage des étudiants en difficulté est réalisé par l'enseignant et un dispositif adapté est proposé.
- Une remédiation ciblée est proposée pour chacun des dispositifs choisis et plusieurs chemins pédagogiques sont modélisés dans Moodle.

Evaluation

Description :

Cette catégorie va évaluer la forme de l'évaluation des connaissances et des compétences de l'enseignement.

Niveau 1 (5 points)

- Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'onglet Contenu et activités du syllabus et au moins une des méthodes ci-dessous est utilisée lors des différentes évaluations de l'enseignement :
 - ✓ évaluations en ligne via le LMS Moodle à l'aide d'exercice WIMS ou autres ;
 - ✓ évaluations en présentiel à l'aide de tablettes ou d'ordinateurs ;
 - ✓ évaluations en présentiel sur papier en utilisant des outils de correction automatique (AutoMultipleChoice, ...).

Niveau 2 (10 points)

- Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'onglet Contenu et activités du syllabus, les modalités d'évaluation sont décrites et apparaissent dans l'onglet Contenu et activités du syllabus, la grille de notation est fournie aux étudiants avant les séances d'évaluation, l'ensemble des notes de l'enseignement sont renseignés dans le carnet de note de Moodle et au moins une des méthodes ci-dessous est utilisée lors des différentes évaluations de l'enseignement :
 - ✓ évaluations en ligne via le LMS Moodle à l'aide d'exercice WIMS ou autres ;
 - ✓ évaluations en présentiel à l'aide de tablettes ou d'ordinateurs ;
 - ✓ évaluations en présentiel sur papier en utilisant des outils de correction automatique (AutoMultipleChoice, ...).

Niveau 3 (15 points)

- Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'onglet Contenu et activités du syllabus, les stratégies d'évaluation sont décrites et apparaissent dans l'onglet Contenu et activités du syllabus, la grille de notation est fournie aux étudiants avant les séances d'évaluation, l'ensemble des notes de l'enseignement sont renseignés dans le carnet de note de Moodle et au moins deux des méthodes ci-dessous sont utilisées lors des différentes évaluations de l'enseignement :
 - ✓ évaluations en ligne via le LMS Moodle à l'aide d'exercice WIMS ou autres ;
 - ✓ évaluations en présentiel à l'aide de tablettes ou d'ordinateurs ;
 - ✓ évaluations en présentiel sur papier en utilisant des outils de correction automatique (AutoMultipleChoice, ...).
- En plus de cela, les étudiants sont partie prenante dans le processus d'évaluation

Bonus

Description :

Cette section détaille quelques éléments supplémentaires qui peuvent apporter un plus aux étudiants lors de leur démarche d'apprentissage.

Points bonus (5 points par critère)

- Au moins 80% des supports numériques de l'enseignement respectent les standards d'accessibilité (cf. document joint).
- Au moins 80% des supports numériques de l'enseignement sont en plusieurs langues (français et anglais ou autre)

- Avoir participé à un atelier TRANSFORM Scénarisation Pédagogique ou Construire ses activités d'apprentissage sur Moodle pour transformer son UE ou son ECUE.

Points bonus (10 points par critère)

- Avoir transformé son UE ou un ECUE lors de la formation DU[o] ou de la formation des Nouveaux Enseignants Chercheurs (NEC) organisée par le CAP d'UCA ou de l'ancien DU PI organisés par le SUIP de l'UNS.